



GRADE MASTER

Culture et Transitions

Formation initiale et continue
Alternance

■ Objectifs de la formation

- > Former des professionnels et des citoyens non seulement en mesure de comprendre les enjeux des politiques culturelles, ses impératifs de transition, mais également d'être des acteurs des transformations de ce secteur ;
- > Donner les outils discursifs et cognitifs pour que la culture devienne actrice des transitions de la société ;
- > Doter les étudiants de compétences professionnelles génériques et de compétences spécifiques pour tout à la fois porter des politiques culturelles à différentes échelles et au sein de diverses institutions, et analyser les enjeux des politiques mises en œuvre ;
- > Offrir une approche transdisciplinaire et multi-scalaire des politiques culturelles en France et une connaissance de l'organisation du secteur culturel dans les autres pays d'Europe comme des enjeux culturels dans le monde ;
- > Développer des compétences managériales ainsi que les capacités à travailler en collectif et à conduire le changement. ;

Responsable pédagogique de la formation :

M. Tudi Kernalegenn,

Enseignant-chercheur associé à Sciences Po Rennes

Le monde est percuté par des transitions qui transforment en profondeur la société et les politiques publiques : transitions écologiques, politiques, économiques, numériques, territoriales, sociétales, etc. Dès lors, le secteur de la culture a besoin d'acteurs avec une vision large, plurielle, solide et dynamique des enjeux des politiques culturelles, capables de piloter et de structurer ces évolutions, du local au global, de construire et porter un discours, un récit, sur ces transitions qui transforment notre façon d'être au monde, de faire en sorte que le secteur de la culture soit aussi une force actrice de changements.

En procurant à la fois une compréhension large du fonctionnement et des mutations des politiques et du secteur culturel, et une expertise fine de leurs effets concrets pour les politiques publiques, pour les institutions et entreprises culturelles, et pour le secteur associatif, ce master formera des professionnels de haut niveau à l'aise dans une grande diversité de métiers et inscrits dans les enjeux les plus contemporains. Non seulement les politiques culturelles ne peuvent s'appréhender isolément des grands enjeux sociaux de l'humanité, mais la culture est partie prenante des transformations en cours.

■ Enseignements et modalités d'évaluations

Le programme d'enseignement est constitué de 5 Unités d'Enseignement (UE) fondamentales :

UE 1 – Penser autrement

UE 2 – Agir autrement sur les territoires

UE 3 – Faire autrement

UE 4 – Piloter autrement

UE5 - Alternance

■ Débouchés

- > Chef de projet / chargé de mission / chargé d'études ou ingénieur d'études dans le domaine culturel ou territorial
- > Administrateur / coordinateur ou directeur d'associations, institutions, établissements ou structures culturelles
- > Responsables de service culturel dans une collectivité territoriale, notamment direction des affaires culturelles (DAC)
- > Direction et administration d'entreprises privées à vocation culturelle (gestion, marketing, mécénat...)
- > Communication et traitement de l'information artistique et culturelle
- > Conseiller ou attaché de coopération et d'action culturelle

■ Admission

- > Candidats de Sciences Po Rennes : Vœux 4A
- > Candidat en mutualisation : Dossier de mutualisation
- > Candidats formation continue et étudiants externes : Sélection sur dossier puis entretien avec le responsable pédagogique

■ Coût de la formation

- > **8500 €** en formation continue

Prise en charge par l'employeur

- > **9200 €** en contrat d'apprentissage
- > **9200 €** en contrat de professionnalisation

Le coût de la formation n'est pas à charge de l'étudiant.

Seule la CVEC (Contribution de vie étudiante et de campus) est à charge de l'étudiant en contrat d'apprentissage. Pour les contrats d'apprentissage, le reste à charge pour l'employeur sera calculé en fonction du Référentiel unique des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage de France Compétences en vigueur, ou à défaut celui du décret du N° 2019- 956 du 13 septembre 2019.

■ Modalités de formation

- > **Formation dispensée en alternance**
- > **455h** de formation de septembre à juillet
- > **Lieu de formation** : Sciences Po Rennes,
104 boulevard de la Duchesse Anne,
35700 Rennes
- > **100% présentiel**
- > **Fiche RNCP** : 39136
*Uniquement étudiants de Sciences Po -
Autres candidats, nous contacter*
- > **Code UAI** : 0352317D

■ Publics visés

- > La formation est accessible aux candidats justifiant au moins d'un diplôme de niveau 6 (Licence, Maîtrise, ...).
- > Les candidatures des non-titulaires d'un Master 1 sont examinées selon la procédure de validation des acquis professionnels (VAP).
- > Une mobilité internationale antérieure (stage ou programme de mobilité étudiante) est souhaitée.

Contacts

Formation continue : formation.continue@sciencespo-rennes.fr

Alternance : alternance@sciencespo-rennes.fr

Accessibilité handicap : marta.iglesias@sciencespo-rennes.fr

